



Commune de  
**VARETZ**

## SERVICES PERISCOLAIRES MUNICIPAUX

### Garderie, Cantine, Ateliers Péricolaires

Madame, Monsieur,

L'inscription aux services Garderie du soir, Etude, Cantine, et ateliers péricolaires (15h30-16h30) se fait par un appel matinal effectué par l'instituteur ou l'institutrice (CP/CE1 au CM2) ou par des fiches d'inscription hebdomadaire distribuées aux familles, ou par une inscription chaque matin par les familles sur une feuille prévue à cet effet (PS à CP).

**Nous vous rappelons que tout enfant qui n'aura pas de dossier à jour pour l'année 2015-2016 ne pourra pas être accepté sur les différents temps d'accueil péricolaires (garderie, accueil de loisirs, ateliers péricolaires).**

La garderie, la cantine et l'ALSH (mercredi et vacances) sont des services payants, exceptée la garderie du mercredi (12h-12h30) qui est gratuite.

Nous vous rappelons que l'étude proposée chaque soir à partir du CP, est une surveillance de devoirs et non une aide aux devoirs. Elle est proposée pour que les enfants puissent travailler dans un environnement serein.

Les Temps d'Activités péricolaires (15h30-16h30) sont un service gratuit.

Les documents nécessaires à l'inscription ou à la réinscription de votre enfant sont à retirer auprès de la Mairie ou de l'Accueil de Loisirs, ou à télécharger sur le site [www.varetz.com](http://www.varetz.com).

Cette inscription vaut acceptation de tous les règlements en vigueur.

#### Cas particuliers :

Les enfants non-inscrits aux différents services mais non récupérés par une personne habilitée se verront automatiquement pris en charge :

- Le lundi, mardi, jeudi, vendredi à 15h30 par l'équipe des ateliers péricolaires
- Le lundi, mardi, jeudi, vendredi à 12H00 pour le repas par l'équipe de surveillance de cantine
- Le lundi, mardi, jeudi, vendredi à 16h45 par l'équipe de garderie
- Le mercredi à 12h30 pour le repas et à 13h30 pour l'accueil de loisirs par l'équipe d'animation

Cette prise en charge sera également facturée aux tarifs en vigueur.

Madame MEREL,  
Adjointe aux affaires scolaires

#### La semaine de classe - VARETZ

07H15	08H00	08H45	09h00	12H00	13H30	15H30	16H30	18H30	18H45
garderie	école		cantine		école	TAP	garderie		
garderie	école		cantine		école	TAP	garderie		
garderie	école		garderie sur site jusqu'à 12h30	cantine	accueil de loisirs				
garderie	école		cantine		école	TAP	garderie		
garderie	école		cantine		école	TAP	garderie		

NB : voir modalités au verso de la feuille.

Mairie de Varetz – Avenue du 11 Novembre – 19240 VARETZ

Tél : 05.55.85.06.19 - Fax : 05.55.84.27.63 - Mail : [mairie@varetz.com](mailto:mairie@varetz.com) - Site : <http://www.varetz.com>

